



LE MÉCÉNAT FINANCIER

#7



Le mécénat se définit comme « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général. »

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE



DÉFINITION

Dons en numéraire
Versement de sommes d'argent



TRAITEMENT FISCAL

Les versements effectués par l'entreprise entraînent une réduction d'impôt égale à 60% du montant de la somme versée dans la limite de 10 000 € ou de 5 pour mille (0.5%) du chiffre d'affaire lorsque ce dernier est le montant le plus élevé. Plus d'infos 



MÉCÉNAT

Une association sportive locale dont le caractère non lucratif n'est pas remis en cause perçoit 10 000 € par an d'une entreprise locale. Le nom de cette entreprise est inscrit sur un des panneaux du stade. Le don n'est que « signé » par l'entreprise et le dispositif du mécénat est applicable. La contrepartie offerte par l'association ne peut pas être assimilée à une prestation publicitaire

Contrepartie indirecte



PARRAINAGE

Une association sportive amateur est qualifiée pour jouer un tour de Coupe de France contre un club professionnel. La rencontre devient de ce fait un événement médiatique. Pour profiter de l'événement, une entreprise de la région verse une somme de 25 000 € et demande, en contrepartie, que des panneaux publicitaires soient installés dans l'axe des caméras de télévision. Il s'agit d'une opération publicitaire ; la contrepartie offerte ne peut être assimilée à un don « signé » par l'entreprise.

Contrepartie directe

LE MÉCÉNAT DE PARTICULIER

Le mécène peut aussi être un particulier. A ce titre, les versements effectués au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% de son revenu.



CONSEILS ET FORMALITÉS

Rédiger une convention de mécénat permet de cadrer l'opération et de sécuriser juridiquement les parties au contrat. Une fois l'opération de mécénat terminée et afin de bénéficier de la réduction d'impôt, l'entreprise doit fournir deux formulaires : [Cerfa n°11580*03](#) et [Cerfa n° 15252*05](#) 

FICHE PRATIQUE